

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 juillet 2020

Conseillers présents : Mmes GARD Nicole, MAURY Sandra et RIBAUTE Agnès, MM. ANGELINI Jacques, ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, MICHELET Jean-Pierre, et PERCEVAULT Fabrice.

Excusé : NICOLET Luc, (procuration à M Patrick GARD)

Secrétaire de séance : M ATGER Guy,

M le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 14h10.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

21 juillet rencontre avec Mme la Présidente du conseil Départemental à Florac.

Présentation des BP 2020

- Budget Chauffage de St Martin de Boubaux voté à 10 pour et 1 abstention.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
CHAUFFAGE	22 628.61	22 628.61	162 163.59	162 163.59

- Budget Eaux de St Martin de Boubaux voté à 10 pour et 1 abstention.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
EAUX	18 350.60	18 350.60	180 552.42	180 552.42

- Budget Principal de St Martin de Boubaux voté à 10 pour et 1 abstention.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Commune	314 054.21	314 054.21	565 589.54	565 589.54

Compte rendu des représentants de la commune :

*** Commission communication :**

Inventaire des moyens de communication : site, journal, téléphone, et courriels.

- On procédera à un affichage par rapport à la communication des adresses courriels à la mairie.
 - Le journal pourrait être renforcé par des notes d'information thématiques (affichage + courriel).
 - Pour le site internet nous allons faire appel à une société de maintenance. Un informaticien est présent sur la commune, Jean-Pierre MICHELET va prendre contact avec lui.
 - Compte rendu du conseil municipal : affichage + courriels.
 - Affiche mairie (exemple : information déchetterie, évènements locaux etc...) Deux panneaux vont être posés, 1 à La Roque et le 2^{ème} à Prades.
 - Sur le site les autres évènements (hors mairie, associations etc...)
 - Une charte graphique est créée (logo, couleur etc...)
 - La mairie va avoir recours au service « PanneauPocket » pour diffuser des messages d'information publics et des alertes publiques. Ce système sera en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Audrey COUDEIRE, Patrick GARD, Pierre COLSON et Alain LOUCHE seront les personnes en charge de la création des panneaux.
- Le service « PanneauPocket » est facturé 180.00 € par an.
- Une délibération est prise pour souscrire un contrat et mandate M Patrick GARD pour faire les démarches nécessaires.
- Le logo de la commune est choisi à l'unanimité : G en vert, Saint Martin de Boubaux en rouge.



- Un groupe d'élus « signal » est mis en place.

*** PETR Sud Lozère :**

Le 16 juin, interface entre l'Etat, la Région et le département. Un dossier a été déposé le 16 avril 2020 par le PETR pour répondre à un appel à projet nommé « agriculture et territoire » pour aider les agriculteurs à fournir la restauration collective. La décision sera prise au mois d'Octobre.

*** SHVC :**

De nouvelles communes doivent rejoindre le syndicat. Des projets qui concernent St Martin de Boubaux voient le jour comme « Les cépages interdits ».

Des tournées de présentation du SHVC vont être mises en place.

Jean-Pierre MICHELET a été élu vice-président et Alain LOUCHE représente la Communauté de Communes.

*** Patrimoine :**

L'architecte Caroline Lecomte missionnée pour le projet de réhabilitation de La Cure phase n°2 estime l'aménagement intérieur à environ 300 000.00 €.

Pour la partie école, 4 projets sont présentés.

Le scénario n°3 concernant le bâtiment « école » propose la couverture du patio d'une verrière.

En second lieu la réhabilitation du presbytère prévoit la création d'une passerelle pour la résidence d'artiste et un jointolement des pierres identique aux murs de l'Eglise.

La proposition d'un chauffage par chaudière à granulés avec chauffage au sol est faite.

Une délibération est prise à l'unanimité pour choisir le scénario n°3.

Désignations des représentants aux commissions extra-communales

* Commission Culture de la Communauté de Communes

Nicole et Patrick GARD sont désignés,

* Suppléant à la CLECT de la Communauté de Communes

Alain LOUCHE est désigné.

* Commission de révision des listes électorales

Fabrice PERCEVAULT (titulaire) et Guy ATGER (suppléant) sont désignés.

* CDT

Agnès RIBAUTE (titulaire) et Sandra MAURY (suppléante) sont désignées.

* A.G.E.D.I

Jacques ANGELINI est désigné.

Personnel communal

* Prime COVID : Le personnel communal qui a travaillé pendant la crise sanitaire percevra une prime de 500.00 € équivalent temps plein.

* Document Unique :

Un travail en amont est prévu le jeudi 29 juillet à 15h00 pour étudier le Document Unique, le PCS, le DICRIM et le PPRI.

Questions diverses

* Cambriolage des garages communaux :

Tout le matériel a été volé : tronçonneuses, perceuses, véhicule BERLINGO etc.... Le coût estimé de l'outillage est d'environ 7 000.00 €. M Pierre COLSON est mandaté pour remplacer le matériel.

* ONF :

ONF possède 25 %du territoire communal soit 800 hectares. M Frédéric GALLE (agent ONF responsable de notre secteur) sera invité à un conseil municipal.

* Fibre optique :

Une classification des voies communales va être étudiée le 23 juillet 2020 à 15h00.

La séance est levée à 18h57.